



ACTIVITE OIBT/CITES

“ Appui à l'ANAFOR pour l'optimisation de la gestion de la base de données relative à *Péricopsis Elata* (Assamela) au Cameroun ”

RAPPORT FINAL

Août 2015 – Décembre 2016

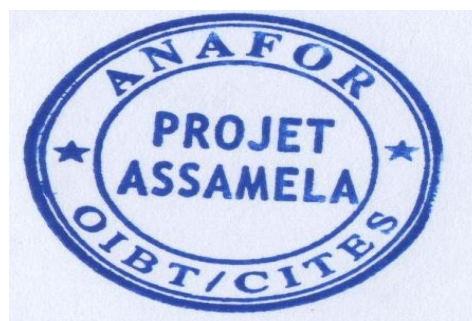
Par

Mbarga Narcisse L.

*Ingénieur des Eaux et Forêts
Coordonnateur Assistant de l'Activité OIBT/CITES
Observatoire Assamela*

Bekolo Bekolo

*Ingénieur en Chef des Eaux et Forêts
Directeur Général/ANAFOR
Coordonnateur National de l'Activité OIBT/CITES
Observatoire Assamela*



Décembre 2016

Sommaire

1. Introduction	3
2. Fiche signalétique de l'Activité	3
3. Période de soumission du rapport	3
4. Description des travaux effectués	4
4.1. Plan des travaux	4
4.1.1. Plan d'opération de l'Activité Base de Données Assamela d'Août 2015 à Décembre 2016	4
4.1.2. Détail Plan d'opérations de l'Activité OIBT Base de Données Assamela d'Août 2015 à Décembre 2016	6
4.1.3. Détail du budget	Erreur ! Signet non défini.
4.2. Comité Technique National	11
4.2.1. Comité Technique National 1	11
4.2.2. Comité Technique National 2	12
4.3. Réalisation des études de l'Activité	13
4.3.1. Mission de collecte des données	13
4.3.2. Etude sur « l'extension de la base de données avec un module d'aide à la décision sur l'actualisation du tarif de cubage de l'Assamela »	15
4.3.3. Etude sur « l'extension de la base de données avec un module d'aide à la décision sur le taux de transformation de l'Assamela »	15
4.3.4. Etude sur « l'harmonisation des fiches de collecte de données »	16
4.3.5. Comité scientifique	16
4.4. Atelier National de Restitution et de vulgarisation des résultats de	17
4.5. Atelier National de formation des personnels des administrations et entreprises forestières sur le format de collecte des données et sur le fonctionnement de la base de données sur l'Assamela	18
5. Exécution du Plan d'opérations de l'Activité OIBT Base de Données Assamela d'Août 2015 à Décembre 2016	20
6. Diagramme d'évolution des activités du projet	23

1. Introduction

L'ANAFOR, dans son mandat d'Autorité Scientifique CITES flore du Cameroun, a été l'Agence d'Exécution (AE) de l'Activité intitulée «Appui à l'ANAFOR pour l'optimisation de la gestion de la base de données relative à *Péricopsis Elata* (Assamela) au Cameroun ». Il y a lieu de rappeler que, la Convention de cette Activité a été signée le 26 Juin 2015 entre l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) représentée par son Directeur exécutif, le Gouvernement du Cameroun représenté par le Ministre des Forêts et de la Faune, et l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) par son Directeur Général.

L'exécution de cette Activité, préalablement prévue pour 10 mois s'est poursuivie et s'est achevée le 16 décembre 2016 par l'atelier de formation des personnels des Administrations et Entreprises forestières sur le format de collecte des données et sur le fonctionnement de la base de données. Les principales opérations ont concerné la collecte des données sur l'exploitation, le transport et la transformation l'exportation de l'espèce au Cameroun, le développement de deux modules (l'un sur l'actualisation du tarif de cubage et l'autre sur le taux de transformation de l'Assamela) ; la conception de la base des données intégrant ces modules, le test de fonctionnement et la validation de cette base de données.

Le présent rapport final d'exécution de cette Activité au Cameroun montre toutes les actions prévues et conduites à leur terme au mois de décembre 2016. Le taux moyen d'exécution de l'Activité se situe à 80%. L'annulation de la seconde tranche du financement de l'Activité par l'OIBT a compromis la réalisation de certaines opérations de l'Activité prévues dans le plan de travail .

2. Fiche signalétique de l'Activité

- Intitulé: «**Appui à l'ANAFOR pour l'optimisation de la gestion de la base de données relative à *Péricopsis Elata* (Assamela) au Cameroun** »
- Agence d'exécution: Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier
- Gouvernement hôte: Cameroun
- Date de démarrage : 24 Août 2015
- Durée : 10 mois + 6 mois de prorogation
- Coût total (contribution OIBT) 113400 \$EU (Cent treize mille quatre cents dollar)
- Coût premier versement OIBT : 84740 \$EU
- Reste attendu de l'OIBT 28460 \$US

3. Période de soumission du rapport

Août 2015 – Décembre 2016

4. Description des travaux effectués

4.1. Plan des travaux

Produit 1.4 : les Activités 1.4.1; 1.4.2, se sont réalisées au cours de cette période par deux experts nationaux conformément aux prévisions du plan de travail. Les termes de référence (TdR) élaborés pour les experts retenus afin de réaliser les aspects suivants :

- L'amendement de la base de données ;
- Peuplement en informations de la base de données ;
- Un test de fonctionnement;
- Une formation des personnels des administrations et entreprises forestières.

4.1.1. Plan d'opération de l'Activité Base de Données Assamela d'Août 2015 à Décembre 2016

Résultats/activités spécifiques	PERIODE													
	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Nov	Déc	
Produit 1.1. Formation des personnels des administrations et entreprises forestières sur le format de collecte des données et sur le fonctionnement de la base de données														
Activité 1.1.1. Organiser deux ateliers de formation regroupant les personnels des cellules des aménagements des Unités Forestières d'Aménagement exploitant l'Assamela ainsi que le personnel affecté à la saisie des données des Délégations départementales du Ministère des Forêts et de la Faune dans l'aire de distribution de l'Assamela														
Produit 1.2. Equipement en matériel roulant pour la collecte et le peuplement permanent de la base de données sur l'Assamela dans toute son aire de distribution au Cameroun														
Activité 1.2.1. Acquérir le matériel roulant au bénéfice des personnels affectés à la collecte des données sur le terrain														

Produit 1.3. Collecte des données par les personnels compétents et réalisation des missions de supervision et de suivi du système de collecte des données auprès des acteurs impliqués dans le fonctionnement de la base de données dans toute l'aire de distribution au Cameroun													
Activité 1.3.1. Collecte des données sur l'Assamela dans toute l'aire de distribution au Cameroun													
Activité 1.3.2. Organiser trois missions de supervision et de collecte des données sur l'Assamela toute l'aire de distribution au Cameroun													
Activité 1.3.3. Organiser les missions de supervision et de collecte des données sur l'Assamela au niveau des différents ports d'exportation et des points d'embarquement dans la Région de l'Est Cameroun													
Produit 1.4. Amendement de la base de données à travers : i) intégration du modèle de détermination du taux de transformation de l'Assamela et d'actualisation des tarifs de cubage (par titre) dans la base de données, et ii) standardisation du dictionnaire des données sur l'Assamela													
Activité 1.4.1. Développement d'un module de calcul automatique du taux de transformation de l'Assamela et de Révision des tarifs de cubage de l'Assamela													
Activité 1.4.2. Standardisation du dictionnaire des données													
Activité 1.4.3. Organisation d'un Atelier National de validation des études relatives à l'amendement de la base													

de données (taux de transformation, tarifs de cubage « locaux », dictionnaire de données)													
Produit 1.5. Le suivi de l'Activité en général et de la BD en particulier par le Comité Technique National (CTN) et par le Comité de Gestion (CG) de la BD regroupant d'une part, les administrations partenaires et d'autre part, les utilisateurs potentiels des données de l'Assamela au Cameroun													
Activité 1.5.1. les différentes sessions du CTN et de l'unité de suivi scientifique de la BD se tiennent régulièrement													

4.1.2. Détail Plan d'opérations de l'Activité OIBT Base de Données Assamela d'Août 2015 à Décembre 2016

ETUDES/ACTIONS	ACTIVITES CORRELEES	CHRONOGRAMME												
		Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Nov	Déc
<i>Etude 1 : Extension de la base de données avec un module d'aide a la décision sur l'actualisation du tarif de cubage de l'Assamela</i>	Activité 1.4.1. - Identifier les variables intervenants dans le calcul du tarif de cubage													
	Activité 1.4.1. - Identifier les données à collecter pour le calcul du tarif de cubage													
	Activité 1.4.1. - Proposer une méthode informatique de détermination du tarif de cubage													
	Activité 1.4.1. - Apporter une Assistance Technique à l'équipe en charge de la Base de Données													
	Activité 1.4.1. - Tester le module développé à travers diverses simulations													
	Activité 1.4.1. - Actualiser la notice d'utilisation de la base de données													
<i>Etude 2 : Extension de la base de données avec un module d'aide a la décision sur le taux de transformation de l'Assamela</i>	Activité 1.4.1. - Identifier les variables intervenants dans la détermination du taux de transformation													
	Activité 1.4.1. - Identifier les données à collecter pour la détermination du taux de transformation													

	Activité 1.4.1. - Proposer une méthode informatique de détermination du taux de transformation													
	Activité 1.4.1. - Apporter une Assistance Technique à l'équipe en charge de la Base de Données													
	Activité 1.4.1. - Tester le module développé à travers diverses simulations													
	Activité 1.4.1. - Actualiser la notice d'utilisation de la base de données													
<i>Etude 3 : harmonisation des fiches de collecte de données</i>	Activité 1.4.2. - Identifier les besoins en informations des concessionnaires													
	Activité 1.4.2. - Mettre en place un système de veille et de collecte permanente de données et d'informations auprès des sources pertinentes													
	Activité 1.4.2. - Créer et mettre en place des canevas et supports de diffusion en privilégiant les outils modernes de communication													
	Activité 1.4.2. - Former et animer une équipe interne qui sera en mesure de prendre le relais pour assurer la													

5. Etat financier final de l'Activité décembre 2016.

Numéro du projet			Période allant de septembre 2015 à décembre 2016			
Intitulé du projet: «Appui à l'ANAFOR pour l'optimisation de la gestion de la base de données relative à Péricopsis éлата (Assamela) au Cameroun"»						
Rubriques	sommes approuvées (en dollar US)	En valeur locale FCFA	Dépenses à ce jour			Fonds disponibles CFA
			Contracté	Montant réel	Total	
A-Recettes 1ère tranche						
TOTAL DES FONDS REÇUS	84 740	42 604 289				
B-Dépenses						
10-11 Experts nationaux	18 000	8 676 000		6 000 000	6 000 000	2676 000
10-12 Consultants nationaux	16 500	7 953 000	Indemnités du mois de septembre 2015 à septembre 2016	7 865 800	7 865 800	87 200
10-13 Autres employés	9 900	4 771 800	Indemnités du mois de septembre 2015 à septembre 2016	3 575 000	3 575 000	1196 800
30-31 Indemnités comités technique et scientifique et missions	13 000	6 266 000		8 653 000	8 653 000	-2387 000
40-43 Location véhicule	8 000	3 856 000		5 856 000	5 856 000	-2000 000
40-44 Biens d'équipement	8 000	3 856 000		3 856 000	3 856 000	0
50-51 Matières premières	4 923	2 373 000		2 373 000	2 373 000	0
50-53 Combustibles et réseaux d'équipement	3 000	1 446 000		180 000	180 000	1266 000
50-54 Fournitures de bureau	3 000	1 446 000		1 446 000	1 446 000	0
50-55 Ateliers	20 000	9 640 000		10 445 489	10 445 489	-805 489
Totaux globaux					45 394 289	2889 511
Balance			45394289 – 2 889511 =42504 778			99.551

Autres opérations restantes

RUBRIQUES	MONTANT (USD)	MONTANT (FCFA)
Consultants nationaux		655 000*6=3 930 000
Autres employés		275 000*6=1 650 000
2 ^{ème} atelier de formation		6 000 000
Matières premières		2 000 000
Matériel roulant et Pièces détachées		1 446 000
TOTAL A REPARTIR		15 026 000

5.1. Comité Technique National

5.1.1. Comité Technique National 1

Conformément aux prescriptions du Manuel de l'OIBT édition 2009, pour le suivi, l'examen et l'évaluation des projets, l'Activité démarre de manière effective au Cameroun par la tenue le 24 Août 2016 d'un Comité Technique National (CTN). Le mandat du CTN est de superviser la mise en œuvre de l'Activité au niveau national. Il a été établi par la décision n°0356/D/MINFOF/SG du 03 Août 2015 du MINFOF. La première session de cette instance, présidée par le Ministre des Forêts et de la Faune, représenté pour l'occasion par l'Inspecteur n°2 des Services, a consisté en une présentation générale des contours de l'exécution de l'Activité au Cameroun à savoir : Les objectifs et les résultats attendus ; le schéma organisationnel tel que prévu dans le document initial du projet approuvé de ladite Activité; le plan détaillé des actions à mener pour les dix mois prévus pour la durée d'exécution.

Au terme de la session du CTN, un procès-verbal (PV) a été rédigé et approuvé par l'ensemble des membres issus de différentes Administrations et corporation de la filière bois. Quelques directives ont été adressées à l'équipe projet permettant d'assurer une bonne exécution de l'Activité au Cameroun. Le CTN a requis de l'ANAFOR de s'assurer ce qui suit:

⇒ Qu'une réflexion soit très rapidement conduite afin d'envisager l'insertion d'un feuillet dans les cahiers de chantier spécifiquement destiné à la collecte des données sur l'Assamela à transmettre à l'ANAFOR pour la compilation ;

⇒ Que la collecte des données soit coercitive dans le cadre de la mise en place d'une réglementation propre aux fiches de collecte ;

⇒ Que l'équipe projet prépare minutieusement les missions de collecte. Pour ce faire, elle devrait travailler en étroite collaboration avec le Groupement Filière Bois, la Direction des Forêts, etc.

Le plan de travail détaillé approuvé par le CTN d'exécution de l'Activité fut essentiellement focalisé sur la réalisation de la mission de collecte des données et des études sur les modules à ajouter à la base de données l'Assamela. Pour l'équipe projet, l'élaboration des termes de référence (TdRs) des études a constitué la première action de la première phase de dix mois. Au cours de celle-ci, trois études ont été réalisées par des consultants sélectionnés conformément aux Directives de l'OIBT.

- Etude sur l'extension de la base de données avec un module d'aide à la décision sur l'actualisation du tarif de cubage de l'Assamela ;
- Etude sur l'extension de la base de données avec un module d'aide à la décision sur le taux de transformation de l'Assamela;
- Etude sur l'harmonisation des fiches de collecte de données.

Les trois études sont réalisées. Les consultants commis ont eu à déposer les rapports finaux dûment approuvés après examen par les membres du Groupe scientifique établi par décision du Coordonnateur National.

5.1.2. Comité Technique National 2

La deuxième session du Comité Technique National tenue le 25 Novembre 2016 et présidée par le Ministre des Forêts et de la Faune, représenté pour l'occasion par le Directeur des Forêts au MINFOF, a consisté constater l'achèvement de l'Activité au Cameroun. Cette session s'est articulée en trois points : Fonctionnement de la base de données ; Mise en œuvre de l'Activité sur les plans technique et financier ; Perspectives pour la clôture.

Au terme de la session du CTN, un procès-verbal (PV) a été rédigé et approuvé par l'ensemble des membres issus de différentes Administrations et corporation de la filière bois. Quelques directives ont été adressées à l'équipe projet permettant d'assurer la clôture effective de l'Activité au Cameroun. Le CTN a requis de l'ANAFOR de s'assurer ce qui suit:

⇒ Qu'une réflexion soit très rapidement conduite afin d'envisager l'insertion d'un feuillet dans les cahiers de chantier spécifiquement destiné à la collecte des données sur l'Assamela à transmettre à l'ANAFOR pour la compilation ;

⇒ Prendre toutes les dispositions nécessaires en collaboration avec les responsables de la chaîne de la dépense à l'ANAFOR pour s'assurer de la réalisation effective de la dernière tâche de cette Activité au Cameroun. Le vœu étant que, le rapport final technique et financier de cette Activité soit parvenu à l'OIBT avant le 20 Décembre 2016;

⇒ Saisir le MINFOF au terme de l'Activité afin de rendre officiel, ceci par une décision, le fonctionnement de cette base de données sur les espèces de flore inscrites à l'annexe

II de la CITES, de manière à généraliser son utilisation et à éviter toute sorte de récrimination et de contestation de la part des parties prenantes à la gestion et au suivi des espèces CITES au Cameroun;

⇒ Exiger des experts/consultants du projet qu'ils rédigent un article scientifique sur le modèle conceptuel et le fonctionnement de la base des données sur l'Assamela ainsi mise en place à publier au niveau national et international dans une perspective de mieux vulgariser cet outil.

Le fonctionnement permanent de la base de données assurera une gestion durable de l'Assamela à travers l'actualisation de l'Avis du Commerce Non Préjudiciable. La base de données conçue avec des éléments de flexibilité pourra prendre en compte d'autres espèces à l'exemple du Bubinga qui est désormais inscrite à l'Annexe II de la CITES. Les membres du Comité au terme de la session ont approuvé le rapport technique et financier du projet sous réserve de la tenue de la session de formation des personnels des entreprises forestières sur le format de collecte des données et sur le fonctionnement de la base de données sur l'Assamela programmée pour la période du 14 au 16 décembre 2016 à Mbalmayo.

5.2. Réalisation des études de l'Activité

5.2.1. Mission de collecte des données

Cette mission avait pour objectif principal la Collecte des fiches de compilation des données auprès des opérateurs économiques afin de réaliser un test de fonctionnement de la BD sur la base des données réelles.

L'équipe projet a donc effectué une descente dans les sites des sociétés forestières du 05 au 14 Février 2016. L'équipe projet ayant à sa tête le coordonnateur assistant de l'Activité, a expliqué aux responsables de ces sites les différents enjeux d'une telle descente. Ceci a permis aux opérateurs économiques d'être édifiés sur l'Activité exécutée au sein de l'ANAFOR.

A la fin de la mission, les fiches de données sur l'exploitation (inventaire, récolte), le transport, le partenariat titre-usine ; les données sur l'usine en matière d'approvisionnement, de consommation et de transformation de l'Assamela pour les trois dernières années (2013, 2014 et 2015) ont été collectées pour tous les titres. Ces fiches ont été traitées, analysées et les observations sur les données aberrantes avaient été faites aux opérateurs économiques. Après des échanges avec ceux-ci, les fiches de données corrigées ont été retournées à l'équipe pour la compilation finale dans la base de données.

Aperçu de la mission dans les sites forestiers



Séance de travail à la STBK à Batouri



(PHOTOS FRANCIS, seance de travail a la SEFAC/SEBAG, Libongo)



(Photo Francis, Séance de travail à la CFC, Ngolla 35)

5.2.2. Etude sur « l'extension de la base de données avec un module d'aide à la décision sur l'actualisation du tarif de cubage de l'Assamela »

On retient pour la première étude portant sur l'extension de la base de données avec un module d'aide à la décision sur l'actualisation du tarif de cubage de l'Assamela qu'elle est achevée. Les principaux résultats attendus sont atteints à savoir :

- Les Fiches de collecte des données de peuplement de la base de données « Assamela », nécessaires à la collecte des données de test du module d'actualisation du tarif de cubage ;
- La description d'une méthode informatique d'actualisation du tarif de cubage ;
- Un module fonctionnel d'actualisation du tarif de cubage intégré dans la base de données ;
- Une notice d'Utilisation de la base de données « Assamela » en vue de l'extraction des valeurs actualisées des Tarifs de cubage, dans une variété de scenarii ;
- Une démonstration du fonctionnement de la base de données en matière d'actualisation des Tarifs de cubage, pour divers scenarii ;
- Un rapport de test du module d'actualisation du tarif de cubage ;
- Un module d'actualisation du tarif de cubage avec sa documentation ;
- Un rapport de test d'utilisation de ce module.

5.2.3. Etude sur « l'extension de la base de données avec un module d'aide à la décision sur le taux de transformation de l'Assamela »

La seconde étude portant sur l'extension de la base de données avec un module d'aide à la décision sur le taux de transformation de l'Assamela est également achevée. Les principaux résultats attendus sont atteints à savoir :

- Les Fiches de collecte des données de peuplement de la base de données « Assamela », nécessaires à la collecte des données de test du module de détermination du taux de transformation ;
- La description d'une méthode informatique de détermination du taux de transformation ;
- Un module fonctionnel de détermination du taux de transformation intégré dans la base de données ;
- Une notice d'Utilisation de la base de données « Assamela » en vue de la détermination des taux de transformation (et du calcul des Quotas d'exportation des débités d'Assamela), dans une variété de scenarii ;
- Une démonstration du fonctionnement de la base de données en matière de détermination des taux de transformation (et du calcul des Quotas d'exportation des débités d'Assamela), pour divers scenarii ;
- Un rapport de test du module de détermination du taux de transformation ;
- Un module de détermination du taux de transformation avec sa documentation ;
- Un rapport de test d'utilisation de ce module.

Il est aussi à relever que les livrables concernant ces résultats ainsi que le rapport final approuvé de cette étude sont disponibles à l'ANAFOR et susceptibles d'être exploités à tout moment.

5.2.4. Etude sur « l'harmonisation des fiches de collecte de données »

Cette étude a été réalisée en parfaite harmonie avec celles des deux autres études. Le fait de concevoir une fiche standard de collecte des données sur l'Assamela nécessitait la prise en compte des données identifiées dans les deux études précédentes. Cependant, cette étude a été ajoutée lors de la tenue du premier CTN car, n'ayant pas été prévue au départ.

Les principaux résultats attendus du consultant sont atteints à savoir :

- Les principales variables d'étude ;
- Les principales données à collecter ;
- Les dossiers de conception des outils informatiques ;
- Les outils informatiques développés ou fichiers informatiques sources ;
- Un manuel d'utilisation de l'outil informatique développé ;
- La base de données développée prenant en compte les modules des deux études précédentes.

Il est à relever que les livrables de toutes les études ces résultats ainsi que la base de données approuvés sont disponibles à l'ANAFOR. Ils sont susceptibles d'être exploités par ceux qui le désirent.

5.2.5. Comité scientifique

Le comité scientifique en charge du suivi évaluation des études sus mentionnées a tenu deux sessions le vendredi 25 Septembre 2015 et le lundi 22 Février 2016.

- ↻ En ce qui concerne la première session du comité scientifique; les termes de référence (Tdrs) des études ont été présentés et amendés. Les amendements ont concernés: Le changement de libellé des différentes études, les objectifs et résultats attendus, les activités, la durée de la consultation et la méthodologie. Au terme de la session, on a retenu que :
 - les trois études prévues sont toutes pertinentes à cette phase d'optimisation du fonctionnement de la base de données ;
 - les observations apportées sur la forme par les membres ont induit la révision des TdRs et des Contrats des Consultants ;
 - il a été suggérer que l'équipe projet s'implique fortement à la réalisation de d'autant plus que les financements prévus sont très peu consistants au regard des résultats attendus ;
 - le coordonnateur national a émis l'idée selon laquelle, l'équipe projet pourra toujours envisager un amendement des affectations financières du document, au regard des résultats escomptés en apportant les arguments y relatifs au Comité technique National (CTN).

- ↳ En ce qui concerne la deuxième session du comité scientifique, la restitution des études menées par l'équipe des consultants à travers des exposés et la validation de leurs rapports constituaient les échanges. La qualité des travaux effectués et des exposés ont été appréciés par les membres du comité scientifique. Au terme de la session, il a été recommandé ce qui suit :
 - les Consultants produisent un rapport qui intègre les observations de forme évoquées, il en est de même pour le guide d'application du fonctionnement de la base de données soit produit ;
 - tenir une concertation avec le coordonnateur Régional du programme OIBT/CITES afin d'envisager la réalisation d'une étude complémentaire adressant la problématique de différenciation des lots de billion ou des grumes de l'Assamela au cours du processus de transformation et après usinage ;
 - de produire un guide d'utilisation de la base de données ainsi modifiée.

En dépit des observations, le Comité Scientifique avait approuvé les rapports des consultants en l'état. La suite prévoyait l'organisation d'un atelier national de restitution de la base de données et simulation des quotas de l'Assamela pour l'année 2016.

5.3. Atelier National de Restitution et de vulgarisation des résultats de L'Activité OIBT/CITES Base de Données Assamela

Sous la supervision du Ministère des Forêts et de la Faune et en présence d'un responsable des Services du Premier Ministre, l'Atelier National de restitution et de vulgarisation des résultats de l'Activité OIBT/CITES intitulée « **Appui à l'ANAFOR pour l'optimisation de la gestion de la base de données relative à Péricopsis elata (Assamela) au Cameroun** » s'est tenu à l'hôtel Hilton de Yaoundé le 14 Juin 2016.

Cet atelier organisé par la Coordination Nationale de l'Activité, a regroupé une quarantaine de participants représentant l'ensemble des parties prenantes à la gestion de l'Assamela au Cameroun : l'Administration forestière, l'Administration douanière, les Opérateurs économiques, les Universitaires et les Institutions de recherche.

Les principaux résultats escomptés ont été atteints. A l'étape actuelle de l'Activité, les indicateurs de résultats sont :

- Toutes les parties prenantes à la gestion de l'Assamela au Cameroun sont informées sur l'existence d'une base de données sur la gestion de cette essence au sein de l'ANAFOR dans son mandat d'AS/CITES flore du Cameroun, extrant principal de la mise en œuvre de l'Activité OIBT/CITES au Cameroun ;
- Les options de durabilité de l'Activité requises par l'OIBT sont élaborées en ce qui concerne le peuplement de la base de données de manière permanente après l'achèvement de l'Activité ;
- Un engagement des acteurs à s'impliquer à la collecte et au peuplement de la base de données ;

- Le mode d'interfaçage entre la BD de l'Assamela de l'ANAFOR avec certains systèmes de collecte des données est à envisager ;
- Des nouvelles idées d'Activités éligibles au programme conjoint OIBT/CITES en ce qui concerne le fonctionnement optimal de la BD sont identifiées.

Aperçu de l'atelier



5.4. Atelier National de formation des personnels des administrations et entreprises forestières sur le format de collecte des données et sur le fonctionnement de la base de données sur l'Assamela

Sous la supervision du Ministère des Forêts et de la Faune, l'Atelier National de formation des personnels des entreprises forestières sur le format de collecte des données et sur le fonctionnement de la base de données sur l'Assamela de l'Activité OIBT/CITES intitulée « **Appui à l'ANAFOR pour l'optimisation de la gestion de la base de données relative à *Péricopsis elata* (Assamela) au Cameroun** » s'est tenu à l'hôtel Relais Saint André de Mbalmayo du 14 au 16 décembre 2016.

Cet atelier, organisé par la Coordination Nationale de l'Activité, a regroupé une quarantaine de participants représentant l'ensemble des parties prenantes à la gestion de l'Assamela au Cameroun : l'Administration Forestière, l'Administration Douanière, les Opérateurs économiques, les Universitaires et les Institutions de recherche. Au cours de cette session, Les personnels des Cellules d'Aménagement des Entreprises forestières se sont familiarisés au model conceptuel et au fonctionnement de la Base de données. Le format de collecte des données a été expliqué. Les attentes ont été formulées par l'équipe projet en direction des Entreprises afin d'envisager un fonctionnement optimisé de cette base de données en évoquant leur contribution éventuelle. Des solutions d'interfaçage ont été identifiées. Il a été proposé qu'une fenêtre sur les données de l'Assamela soit ouverte dans le cadre de la mise en place du nouveau Système d'Information sur la Gestion Forestière de seconde génération

(SIGIF II) en cours de finalisation. Cette approche permettra un échange des données systématique entre la BD et le SIGIF. Au terme de l'atelier, une harmonisation des points de vue sur la collecte des données s'est établie entre les opérateurs économiques et l'équipe projet sur le format de collecte, la qualité des données et les informations générées. Aussi, les opérateurs ont souhaité que le MINFOF démarre au plus vite le processus d'établissement des quotas 2017 afin qu'ils commencent à remplir les fiches de collecte des données sur la base des informations reçues au cours de l'atelier de formation.

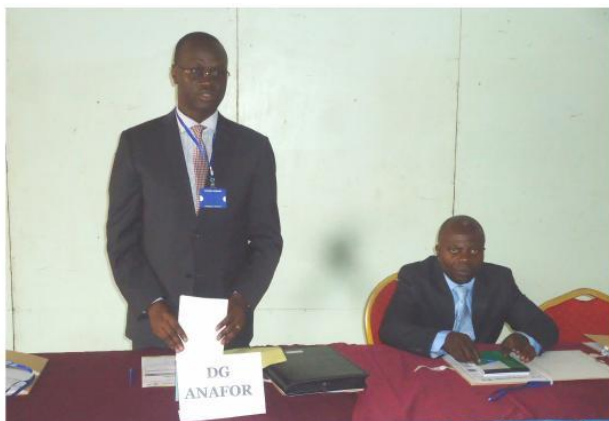


Photo Francis, session de formation sur le format de collecte et sur le fonctionnement de la base de données, Mbalmayo su 14 au 16 décembre 2016.

Les principaux résultats escomptés ont été atteints. A l'étape actuelle de l'Activité, les indicateurs de résultats sont :



Aperçu de l'atelier

6. Exécution du Plan d'opérations de l'Activité OIBT Base de Données Assamela d'Août 2015 à Décembre 2016

ETUDES/ACTIONS	ACTIVITES CORRELEES	CHRONOGRAMME												
		Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Nov	Déc
<i>Etude 1 : Extension de la base de données avec un module d'aide a la décision sur l'actualisation du tarif de cubage de l'Assamela</i>	Activité 1.4.1. - Identifier les variables intervenants dans le calcul du tarif de cubage				✓									
	Activité 1.4.1. - Identifier les données à collecter pour le calcul du tarif de cubage				✓									
	Activité 1.4.1. - Proposer une méthode informatique de détermination du tarif de cubage					✓	✓	✓						
	Activité 1.4.1. - Apporter une Assistance Technique à l'équipe en charge de la Base de Données								✓	✓	✓			
	Activité 1.4.1. - Tester le module développé à travers diverses simulations										✓			
	Activité 1.4.1. - Actualiser la notice d'utilisation de la base de données										✓			
<i>Etude 2 : Extension de la base de données avec un module d'aide a la décision sur le taux de transformation</i>	Activité 1.4.1. - Identifier les variables intervenants dans la détermination du taux de transformation				✓									
	Activité 1.4.1. - Identifier les données à collecter pour la détermination du				✓									

de l'Assamela	taux de transformation													
	Activité 1.4.1. - Proposer une méthode informatique de détermination du taux de transformation					✓	✓	✓						
	Activité 1.4.1. - Apporter une Assistance Technique à l'équipe en charge de la Base de Données								✓	✓	✓			
	Activité 1.4.1. - Tester le module développé à travers diverses simulations										✓			
	Activité 1.4.1. - Actualiser la notice d'utilisation de la base de données										✓			
Etude 3 : harmonisation des fiches de collecte de données	Activité 1.4.2. - Identifier les besoins en informations des concessionnaires				✓									
	Activité 1.4.2. - Mettre en place un système de veille et de collecte permanente de données et d'informations auprès des sources pertinentes					✓	✓	✓						
	Activité 1.4.2. - Créer et mettre en place des canevas et supports de diffusion en privilégiant les outils modernes de communication					✓	✓	✓						
	Activité 1.4.2. - Former et animer une équipe interne qui sera en mesure de prendre le relais pour assurer la								✓	✓	✓			

	poursuite des initiatives mises en place													
	Activité 1.4.2. - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie et un plan de pérennisation du ou des supports créés								✓	✓	✓			
Collecte des données par les personnels compétents	Activité 1.3.1. Collecte des données sur l'Assamela dans toute l'aire de distribution au Cameroun							✓						
Atelier National de vulgarisation des résultats de l'Activité OIBT/CITES sur l'Assamela	Activité 1.4.3. Organisation d'un Atelier National de validation des études relatives à l'amendement de la base de données (taux de transformation, tarifs de cubage « locaux », dictionnaire de données)											✓		
Formation des personnels des administrations et entreprises forestières sur le format de collecte des données et sur le fonctionnement de la base de données	Activité 1.1.1. Organiser deux ateliers de formation regroupant les personnels des cellules des aménagements des Unités Forestières d'Aménagement exploitant l'Assamela ainsi que le personnel affecté à la saisie des données des Délégations départementales du Ministère des Forêts et de la Faune dans l'aire de distribution de l'Assamela													✓

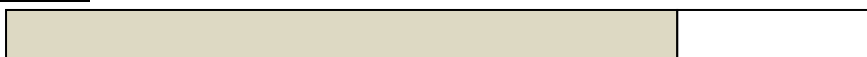
Légende : Activité exécutée ✓

7. Diagramme d'évolution des activités du projet

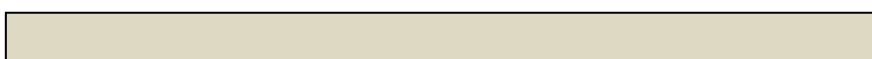
Produit 1.1 : Formation des personnels des Administrations et Entreprises forestières sur le format de collecte des données et sur le fonctionnement de la base de données 50 %



Produit 1.2 : Equipement en matériels pour la collecte et le peuplement permanent de la base de données sur l'Assamela dans toute son aire de distribution au Cameroun 70%



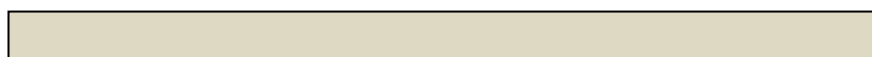
Produit 1.3 : Collecte des données par les personnels compétents et réalisation des missions de supervision et de suivi du système de collecte des données auprès des acteurs impliqués dans le fonctionnement de la base de données dans toute l'aire de distribution au Cameroun 100%



Produit 1.4 : Amendement de la base de données à travers : i) intégration du modèle de détermination du taux de transformation de l'Assamela et d'actualisation des tarifs de cubage (par titre) dans la base de données, et ii) standardisation du dictionnaire des données sur l'Assamela 100%



Produit 1.5 : Le suivi de l'Activité en général et de la BD en particulier par le Comité Technique National (CTN) et par le Comité de Gestion (CG) de la BD regroupant d'une part, les administrations partenaires et d'autre part, les utilisateurs potentiels des données de l'Assamela au Cameroun 100%



Ce diagramme présente l'évolution des activités effectuées au cours des 10 mois (+ 6 mois de prorogation) d'exécution du projet. Il apparaît que le taux moyen d'exécution est de 80 %.

Conclusion

En conclusion, l'on peut retenir que les opérations prévues pour l'exécution de l'Activité OIBT/CITES intitulée « Appui à l'ANAFOR pour l'optimisation de la gestion de la base de données relative à *Péricopsis Elata* (Assamela) au Cameroun » ont été pratiquement exécutées à ce jour. Le matériel roulant pour la collecte et le peuplement

permanent de la base de données sur l'Assamela dans toute son aire de distribution au Cameroun reste à être réalisée.

Les principaux résultats escomptés ont été atteints. Et des résultats significatifs ont été enregistrés. Les indicateurs de résultats sont disponibles à l'ANAFOR, à l'instar de :

- Le format standard de collecte des données sur l'Assamela ;
- Le modèle conceptuel de la base de données ;
- Le manuel d'utilisation de la base de données prévoyant des techniques d'importation, de consultation et de requêtes sur les données ;
- La base de données sur PHP avec la consolidation des données de tous les titres contenant l'Assamela ;
- Le document sur les formules développées dans le cadre des études de l'Activité,
- Des équipements supports de la base de données ;
- La base de données sur l'Assamela opérationnelle ;
- Le rapport de l'atelier national de restitution et de vulgarisation des résultats ;
- Le rapport de l'atelier national de formation des personnels des administrations et entreprises forestières sur le format de collecte des données et sur le fonctionnement de la base de données.

Pour préserver ces acquis, il est souhaitable que cette Activité soit complétée par celle devant assurer le peuplement annuel de cette base de données à la fin de chaque exercice et par conséquent, l'actualisation annuelle effective des données inscrites dans l'Avis du Commerce Non Préjudiciable. Les difficultés financières exprimées par l'OIBT ont entraîné l'annulation d'une session de formation au lieu des deux prévues dans le plan de travail de l'Activité. La session de formation des gestionnaires des données dans les sites forestiers devrait à terme garantir une harmonisation des informations à collecter et une interconnexion entre les sites de production des données avec la base de données installée à l'ANAFOR. Il serait envisageable que le Cameroun dispose des moyens nécessaires pour que cette base de données puisse être adaptée pour les autres espèces à la gestion semblable à l'Assamela à l'instar du Bubinga. Aussi, l'appropriation du fonctionnement de cette base de données est effective. Dans le cadre de l'actualisation de l'avis de commerce non préjudiciable 2016, la contribution de la BD dans la fixation des quotas par usine et par titre a été effective à la grande satisfaction de toutes les parties prenantes à la gestion de l'Assamela au Cameroun. Egalement, l'acquisition du matériel roulant n'a pas été possible suite à l'annulation du deuxième versement qui restait attendu de l'OIBT.

Fait à Yaoundé, le 20 décembre 2016

Le Coordonnateur Assistant

Le Coordonnateur National

Mbarga Narcisse Lambert

Bekolo Bekolo

